



## **Enseignement général de défense Cycle «Enseignement Opérationnel n°2 »**

Synthèse de la conférence sur le thème de  
« Les opérations amphibies »

prononcée par le capitaine de vaisseau Coupry et le lieutenant colonel Guyon le 6 octobre 2004.

### **Fiche documentaire**

- 1- Conférence d'enseignement opérationnel : « Les opérations amphibies » par le capitaine de vaisseau Coupry et le lieutenant colonel Guyon.
- 2 – Les opérations amphibies.doc
- 3 – Capitaine de corvette Pascal Lebarbier (France)
- 4 – 6 octobre 04.
- 5 – Division B.
- 6 – Compte rendu de la séance d'Enseignement Opérationnel n°2.
- 7 – Les conférenciers se sont efforcés de démontrer la spécificité et la complexité des opérations amphibies.
- 8 – Mots clefs : *AOA, interarmées, commandement, projection.*



# CYCLE D'ENSEIGNEMENT OPERATIONNEL N°2.

COLLEGE INTERARMEES  
DE DEFENSE  
CC LEBARBIER (B3)

## Synthèse de la conférence sur le thème de « Les opérations amphibies »

prononcée par le capitaine de vaisseau Coupry et le lieutenant colonel Guyon le 6 octobre 2004.

Aspect important du système de force « projection et mobilité », les opérations amphibies constituent un moyen intéressant, souple et réversible pour la prévention ou la résolution des crises dans les nombreux pays présentant une façade maritime.

### 1. PRESENTATION GENERALE DES OPERATIONS AMPHIBIES

Le concept national (CNOA) a été rénové en avril 2003 (la première version datait de 1997) et a défini une opération amphibie comme une opération conduite à partir de la mer, mettant en œuvre des forces interarmées, exécutée sur une côte hostile ou potentiellement hostile.

L'opération amphibie a ainsi pour but d'atteindre des objectifs précis, appelés « objectifs de l'opération amphibie » et ne se focalise pas sur la zone de mise à terre mais sur des points décisifs ou des centres de gravité de l'ennemi.

Il existe quatre types d'opérations amphibies :

- Le débarquement (amphibious assault) ;
- Le rembarquement (amphibious withdrawal) ;
- La manœuvre de déception (amphibious demonstration) ;
- Le va-et-vient (amphibious raid) : débarquement de durée limitée suivi d'un rembarquement planifié.

### 2. CARACTERISTIQUES D'UNE OPERATION AMPHIBIE

La zone de l'opération amphibie est dénommée « Amphibious Objectives Area » (AOA). Elle est déterminée dès la phase de planification. Le CATF (commander of amphibious task force) y exerce les prérogatives d'un commandant de composante.

Une opération amphibie comprend systématiquement sept phases :

- Préparation (planning) ;
- L'embarquement (embarkation) au cours duquel l'optimisation des capacités de transport est recherchée ;
- Répétition (rehearsal) qui permet de valider les dispositifs élaborés au cours des phases précédentes ;
- Le transit vers l'AOA (movement) ;
- La préparation du débarquement, autrement appelée modelage de l'AOA (shaping) ;
- L'action amphibie (action) ;
- La fin de l'opération (termination)

Au cours de ces phases, les tâches suivantes sont remplies :

- L'appréciation de la situation par des actions de renseignement qui relèvent des « opérations en amont » et sont menées par des forces n'appartenant pas à la force amphibie ;
- La planification et la conduite de l'opération avec les états-majors CATF et CLF (commander of landing force) à partir d'une directive initiale amphibie émanant du COMANFOR ;
- L'embarquement et le transport de la FRE ;
- L'obtention de la maîtrise de l'espace aéro-maritime dans l'AOA qui peut nécessiter la mise en œuvre d'un dispositif aéro-maritime conséquent ;
- La préparation de l'AOA et l'attrition de la menace qui relèvent des « opérations de forces avancées » (il peut notamment s'agir d'opérations de chasse aux mines ou de recherche de renseignement, etc.) ;
- Le débarquement de la force de réaction embarquée (FRE) qui peut s'effectuer selon deux schémas opératoires :
  - La manœuvre bateau-rivage-objectif (ship to shore maneuver) qui permet d'atteindre les objectifs en s'appuyant sur une zone de mise à terre et un lien mer/rivage en particulier dans le domaine du soutien logistique.
  - La manœuvre bateau- objectif (ship to objective maneuver) qui permet de s'affranchir de la zone de mise à terre en privilégiant les mises à terre hélicoptées.Ces deux modes d'action nécessitent la mise en place de dispositif de gestion de l'espace (aérien, maritime et terrestre) particulièrement étoffés.
- L'appui et le soutien des forces débarquées ainsi que la coordination des opérations aériennes qui sont effectués par des moyens de la marine concourant à l'opération amphibie.
- La saisie des objectifs assignés au CATF.

### 3. LES AMBITIONS ET LES MOYENS DE LA FORCE AMPHIBIE FRANÇAISE

Au niveau national, la force amphibie doit pouvoir :

- Assurer en sécurité le transit de la FRE vers la zone d'opération ;
- Conduire les opérations de forces avancées dans l'AOA ;
- Assurer la mise de la FRE 1400 en moins de 12 heures par une action coordonnée de la batellerie et des hélicoptères ;
- S'emparer d'un objectif situé dans la profondeur (jusqu'à 100 km) ;
- Assurer durant 10 jours le soutien logistique des forces projetées en matière de renseignement, d'appui feu, de coordination dans la 3<sup>ème</sup> dimension et de logistique.

Dans le cadre d'une opération multinationale, la France a par ailleurs l'ambition de :

- participer aux opérations amphibies de l'OTAN à tous les niveaux de commandement et d'exécution,
- revendiquer les responsabilités de nation/cadre du CATF/CLF d'une force amphibie européenne, OTAN ou d'une coalition de circonstance ;
- exercer les responsabilités de nation-cadre pour l'une des trois brigades qui constituent le potentiel de forces pouvant être projetées dans le cadre de l'Initiative amphibie européenne (IAE).

Ces ambitions déterminent le format des moyens français :

- Pour la marine, il s'agit non seulement des bâtiments de transports (4 transports de chalands de débarquement avec leur batellerie associée, 4 bâtiments de transport léger) mais aussi de l'ensemble des moyens participant à la maîtrise de l'espace aéromaritime, aux opérations de forces avancées (moyens de chasse aux mines, commandos de la marine), d'appui ou de soutien.
- Pour l'armée de terre, il s'agit des FRE constituées à partir des brigades à spécificité amphibie (6<sup>ème</sup> BLB, 9<sup>ème</sup> BLB Ma et 4<sup>ème</sup> BAM) et articulées pour l'occasion en trois groupements (un

groupement tactique interarmes, un groupement de soutien logistique et un groupement aéromobile).

#### 4. LA STRUCTURE DE COMMANDEMENT

Elle mérite une attention particulière car elle évolue en fonction des phases de l'opération.

La planification de l'opération amphibie est réalisée conjointement par le CATF et le CLF, assistés si cela est nécessaire par les autres commandants de composantes

A l'issue de cette phase de planification et après l'activation de l'AOA, le CATF est placé au niveau des commandants de composantes et exerce ainsi le contrôle opérationnel du CLF.

Cette structure de commandement adaptée dure jusqu'à la fin de l'opération amphibie (prononcée par le COMANFOR) qui marque la dissolution de la force amphibie, la désactivation de l'AOA et le transfert d'autorité du CATF vers le CLF, ce dernier pouvant alors devenir le commandant de la composante terrestre.

#### 4. LES CHANTIERS EN COURS

Grâce aux différentes structures de réflexion parmi lesquelles on peut citer la commission interarmées des études amphibies (CIEA) ou le groupe de travail OTAN (AWWG), les opérations amphibies évoluent.

Les principaux chantiers en cours au niveau national sont ainsi :

- La redéfinition de la FRE avec notamment l'amélioration des moyens de mobilité terrestre ;
- La montée en puissance d'un noyau permanent de CATF au sein de la force d'action navale ;
- Les évolutions induites par l'admission au service actif des deux bâtiments de projection et de commandement (le Mistral en 2005 et le Tonnerre en 2006) ;
- L'initiative européenne amphibie dont la force amphibie française constitue un des trois piliers.

#### CONCLUSION

Les opérations amphibies sont extrêmement complexes à planifier et à conduire car elles font travailler de manière coordonnée des forces terrestres, aériennes et maritimes au sein d'une même zone d'opérations. Elles constituent à ce titre un véritable creuset de savoirs-faire interarmées.